

ANALYSE

C'est en 2000 que les maîtres d'ouvrage m'ont sollicité pour analyser leur habitation alors qu'ils envisageaient une série de transformations. La construction existante est un parallélépipède de style moderniste réalisée en 1954 par l'architecte Edgard Denotte, implantée au milieu d'un terrain qui présente une forte pente et doté d'un bon potentiel paysager. Après analyse de la situation existante, nous avons convenu que l'habitation présentait une série de désagréments notables pour les utilisateurs:

L'accès se faisait uniquement par une allée piétonne étroite qui montait directement de la route au rez de l'habitation, ce qui rendait l'approvisionnement difficile, surtout en période hivernale (voir photo 1). Les fenêtres de l'habitation offraient essentiellement des vues sur le bas du terrain et les constructions environnantes, ainsi que sur la toiture des garages situés en contrebas de la propriété. Au rez, seule la porte-fenêtre de la cuisine donnait sur l'arrière du terrain. De ce côté, un mur en moellons en assez mauvais état offrait un dégagement horizontal de faible largeur, qui constituait le seul endroit où l'installation d'un mobilier de jardin était possible. De plus, le parement de la façade arrière était réalisé avec des briques mécaniques, totalement différentes du parement des autres façades, ce qui accentuait encore le manque de qualité du séjour à cet endroit (voir photo 2). La maison qui semblait relativement grande par sa hauteur, un volumineux hall d'entrée restreignait la surface disponible pour les zones de vie. La manière dont la maison était encastrée dans la pente, et la mauvaise facture du drainage d'origine, rendaient les caves humides, et donc difficiles à transformer de manière saine en pièces d'habitation.

En outre il convenait d'observer que la dénivellation importante du terrain était à la fois une qualité pour les vues qui se dégagent d'un bout à l'autre de la parcelle, mais un défaut pour l'absence de zones horizontales, limitant fortement le confort du jardin.

REPONSES :

Cette analyse nous a permis d'identifier et de planifier les interventions suivantes :

- Il convenait de réaménager une allée carrossable permettant l'accès aux caves, et rendant l'approvisionnement de l'habitation beaucoup plus simple.

- Le haut du terrain est bordé par un chemin puis un petit bois dont les masses végétales offrent des ambiances intéressantes (voir photo 3). C'est à cet endroit, protégé par le corps de logis, qu'une intimité est possible par rapport aux constructions environnantes. Il convenait de percer une large baie permettant le contact entre la salle à manger et le haut du terrain, et de dégager les terres à cet endroit afin d'aménager une terrasse suffisamment grande pour permettre un séjour au jardin de manière confortable. De plus, cette intervention augmente considérablement la sensation d'espace dans le séjour.

- Le cloisonnement du rez est modifié pour faire communiquer les pièces d'habitation et optimiser la surface utile. Le parement de la façade arrière sera rehaussé afin d'harmoniser la hauteur d'acrotère du corps de logis, et revêtu d'un enduit minéral gratté afin de lui donner la finition qui faisait défaut. L'ensemble des fenêtres sera remplacé, donnant un nouveau caractère aux façades. Les châssis seront en bois naturel (movingui), et munis de vitrages super-isolants.

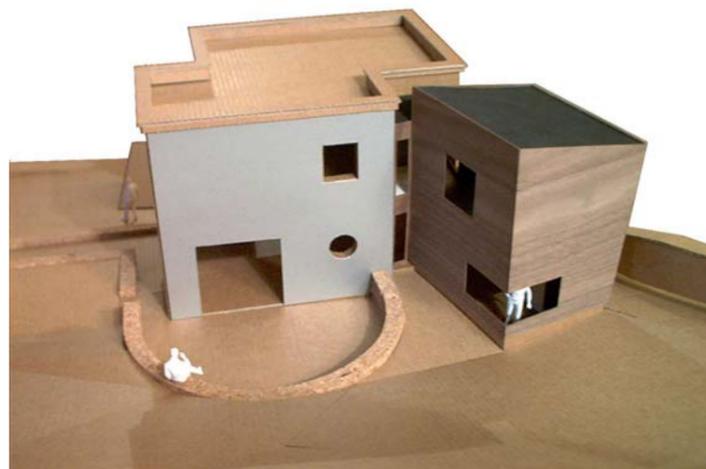
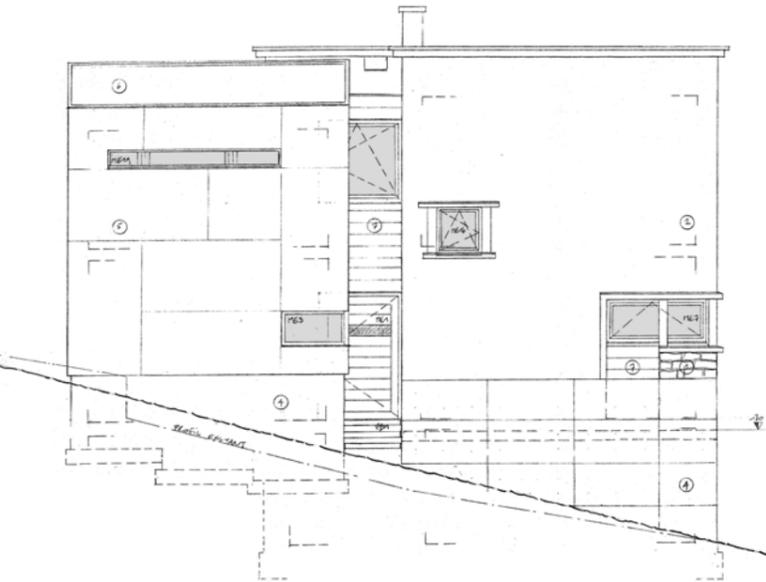
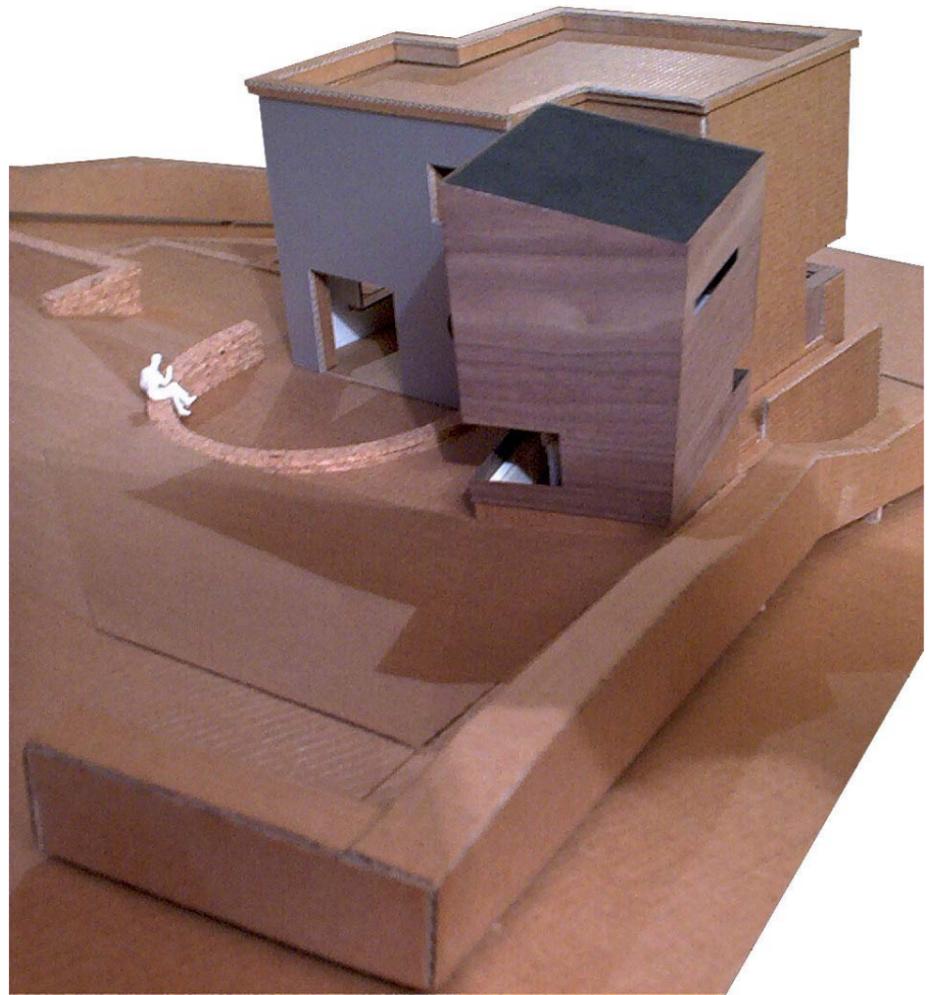
- L'aménagement des abords au sud-ouest de l'habitation en plusieurs terrasses +/- horizontales, permettra l'implantation de jardins sur lesquels l'installation par exemple d'une balançoire ou de chaises longues sera possible. Les murs de soutènement de l'ensemble des terrasses seront réalisés avec des dalles de grès de grand format, appareillées à sec. Ce traitement rappellera le soubassement en moellons du corps de logis, et constituera le support idéal pour être colonisé par la végétation, et se fondre dans le paysage.

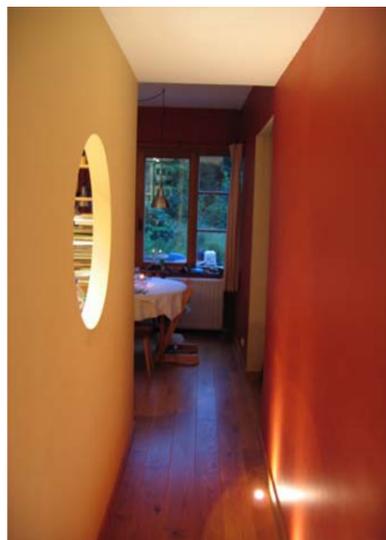
- Une extension est réalisée à l'angle est du corps de logis. Elle est constituée d'un volume rectangulaire avec une toiture à faible pente. Il s'agit d'une construction sur ossature en bois, dont le parement sera en panneaux de bois laqué de teinte similaire aux châssis de fenêtre, pour donner une valeur d'ensemble aux interventions. Le volume projeté et le corps de logis seront articulés par l'intermédiaire d'un parallélépipède plus petit, qui abritera la nouvelle entrée de l'habitation. Pour harmoniser l'intervention avec l'environnement, l'extension est implantée parallèlement à la limite supérieure à cet endroit du terrain, ce qui permet un meilleur accompagnement des façades par rapport au chemin public en bordure de parcelle et une meilleure utilisation de l'espace jardin.



Extension à Tilff

HABITATION POELMANS-GREGOV
RUE DES PLOPPES N°59
B-4130 TILFF





Extension à Tilff

HABITATION POELMANS-GREGOV
RUE DES PLOPPES N°59
B-4130 TILFF

